

14 juin 2020 -10:59

Appartient à Conseil des ministres du 13 juin 2020

Prolongation de la désignation de membres du Collège des dirigeants du Service de conciliation fiscale du SPF Finances

Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui prolonge temporairement la désignation des deux fonctionnaires de langue néerlandaise comme membres du Collège des dirigeants du Service de conciliation fiscale du SPF Finances.

Par arrêté royal du 16 avril 2015, Marie Delbaer et Geert Callaert ont été désignés comme membres du Collège des dirigeants du Service de conciliation fiscale, à partir du 1er mai 2015, pour une période de cinq ans. Le projet d'arrêté royal prévoit la prolongation temporaire de la désignation de ces deux fonctionnaires néerlandophones en tant que membres du Collège de ce service, afin qu'ils puissent continuer à exercer ces missions légales.

Cette désignation prendra fin par la désignation des membres du Collège du Service de conciliation fiscale après l'achèvement de la procédure de sélection appropriée et au plus tard le 31 décembre 2021.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Lotte Van der Stockt
Porte-parole
+32 477 47 18 32
Lotte.VanderStockt@decroo.fed.be